Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026

L'honorable Mélanie Joly, députée

Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l’Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, 2026.

Numéro CR1-16F-PDF au catalogue
ISSN : 2561-1909

Also available in English under the title: 2025-26 Departmental Results Report

Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 du Conseil de recherches en sciences humaines

Table des matières

- En un coup d’œil
- Message de la ministre
- Message du président
- Résultats : nos réalisations
    - Responsabilité essentielle 1 : Financement de la recherche et formation en sciences humaines
    - Responsabilité essentielle 2 : Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche
    - Services internes
- Dépenses et ressources humaines
    - Dépenses
    - Financement
    - Faits saillants des états financiers
    - Ressources humaines
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Dépenses fiscales fédérales
- Renseignements ministériels
- Définitions

En un coup d’œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son Plan ministériel 2025-2026.

Ces résultats cadrent avec les priorités énoncées dans la lettre de mandat du 21 mai 2025 émanant du premier ministre, ainsi qu’avec la vision, la mission, la raison d’être et le contexte opérationnel du CRSH.

Principales priorités

Le CRSH a cerné les principales priorités suivantes pour 2025-2026 :

- Mettre en œuvre de nouveaux investissements au sein du CRSH et des autres organismes fédéraux de financement de la recherche, en particulier ceux concernant le programme de formation et de perfectionnement des compétences récemment harmonisé, la recherche autochtone et la solution de gestion des subventions des trois organismes.
- Poursuivre la prestation des programmes de base dans un contexte de grande incertitude et de profonds changements, notamment en améliorant les programmes et les politiques et en favorisant l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité au sein de l'organisme et de la communauté scientifique.
- Faire du CRSH un partenaire incontournable de l'écosystème de recherche en renforçant la visibilité et les retombées de la recherche en sciences humaines grâce à la mobilisation des parties prenantes, à des partenariats stratégiques et à la promotion de la recherche et du talent, le but étant de relever les défis les plus urgents auxquels sont confrontés le Canada et le monde.

Faits saillants

Au moyen de subventions et de bourses, le CRSH encourage et appuie la recherche et la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines, de même que la recherche interdisciplinaire. Son objectif est de cultiver le talent, de produire un savoir et d'établir des liens pour faire progresser les connaissances sociales, culturelles et économiques au profit de la population canadienne. L'évaluation du mérite par un comité de pairs est au cœur du processus d'attribution des subventions et des bourses, le but étant de garantir les normes d'excellence les plus élevées. Dans le cadre de ses principaux programmes, le CRSH a accordé en 2025-2026 plus de 6 000 bourses et subventions, tout en faisant participer près de 5 000 chercheuses et chercheurs au processus d'évaluation du mérite.

En plus de ses propres initiatives, le CRSH administre plusieurs programmes de financement au nom des trois organismes fédéraux de financement de la recherche, soit le CRSH, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Ensemble, les programmes interorganismes renforcent les capacités de recherche du Canada en appuyant des projets ambitieux, en favorisant la recherche interdisciplinaire et collaborative portant sur des enjeux mondiaux, et en contribuant à maintenir un environnement de recherche solide qui est bénéfique pour les établissements canadiens.

La prochaine section présente des initiatives réalisées en 2025-2026 en appui aux principales priorités et aux résultats ministériels du CRSH.

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 1 327 899 606 $
- Nombre total d'équivalents temps plein (y compris les services internes) : 427

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses totales et les ressources humaines du CRSH, consultez la section Dépenses et ressources humaines de ce rapport.

Sommaire des résultats

Voici un sommaire des résultats atteints par le ministère en 2025-2026 dans ses « responsabilités essentielles » (ses principaux secteurs d'activité).

Responsabilité essentielle 1 : Financement de la recherche et formation en sciences humaines

Dépenses réelles : 824 913 146 $

Ressources humaines réelles : 277

En 2025-2026, le CRSH a investi 603 millions de dollars pour soutenir près de 13 000 chercheuses et chercheurs au moyen de subventions dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada. Sur ce montant, les chercheuses et chercheurs ont dépensé 79 millions de dollars pour faire participer des stagiaires à leurs projets de recherche financés par le CRSH. De plus, une enveloppe supplémentaire de 179 millions de dollars a été distribuée en appui direct, sous forme de bourses d'études et de bourses postdoctorales, à près de 5 000 étudiantes et étudiants.

Résultat ministériel 1 : la recherche en sciences humaines canadienne est concurrentielle à l'échelle internationale.

Le CRSH a mis ses efforts au service d'une communauté de recherche dynamique qui travaille activement à produire des travaux de grande qualité et concurrentiels à l'échelle internationale dans le domaine des sciences humaines. Pour ce faire, il a assuré la prestation de ses principales occasions de financement, promu des initiatives menées conjointement avec des partenaires internationaux, et administré des programmes interorganismes qui rehaussent les capacités de recherche du Canada et génèrent des retombées positives à long terme sur les plans social et économique.

- Les programmes des chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg et Leaders émergents Impact+ Canada ont été inaugurés; ceux-ci donnent aux établissements canadiens les moyens d'attirer au pays les personnes les plus talentueuses à l'échelle mondiale.
- Dans le cadre du fonds Nouvelles frontières en recherche, le CRSH a lancé l'Initiative internationale conjointe de recherche de 2026 pour mobiliser des technologies de rupture pour relever les défis mondiaux, qui appuie des projets de recherche interdisciplinaire internationaux s'inscrivant dans les objectifs de développement durable.
- Le CRSH a développé la collaboration internationale en recherche au moyen d'initiatives sur le thème de l'intelligence artificielle organisées avec des partenaires du Royaume-Uni, de la France et des États-Unis; citons entre autres le lancement d'un espace de réflexion et de travail interdisciplinaires dont l'objectif est de placer les sciences humaines au cœur de la conception des technologies de l'intelligence artificielle.

- Le CRSH a attribué 47 subventions Destination Horizon pour aider des chercheuses et chercheurs canadiens à prendre part à des recherches collaboratives internationales et à se doter des capacités et des réseaux nécessaires pour poser leur candidature au programme Horizon Europe.

Résultat ministériel 2 : le Canada a un bassin diversifié de personnes hautement qualifiées en sciences humaines.

Pour accroître le bassin de personnes hautement qualifiées dans le domaine des sciences humaines, le CRSH a appuyé, par le biais de subventions, de bourses d'études et de bourses postdoctorales, la formation de la prochaine génération de chercheuses et chercheurs et de travailleuses et travailleurs du savoir. L'organisme a aussi réalisé diverses initiatives pour rendre l'écosystème de recherche plus équitable et plus inclusif.

- Le CRSH a organisé les premiers concours des bourses de formation en recherche du Canada et a augmenté le montant des bourses ainsi que les suppléments pour séjours de recherche afin de mieux soutenir les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et les chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral.
- Le CRSH a renforcé le leadership et les capacités autochtones en recherche en proposant trois nouvelles occasions de financement interorganismes, dont les subventions Réseaux pour l'innovation et le leadership autochtones en recherche – Étape 1, qui visent à soutenir les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes sans but lucratif dirigés par des Autochtones.
- Avec le CRSNG, le CRSH a contribué à rendre l'écosystème de recherche plus équitable et plus accessible en lançant son nouveau plan sur l'accessibilité 2026-2028.

Résultat ministériel 3 : les connaissances canadiennes en sciences humaines sont utilisées.

Le CRSH a financé des recherches de calibre mondial ayant le potentiel de résoudre des enjeux actuels et futurs auxquels font face le Canada et le monde. Grâce à la mobilisation des connaissances, à des partenariats stratégiques et à des pratiques liées à la science ouverte, le CRSH veut accroître l'utilisation des données issues de la recherche pour l'élaboration des politiques et la prise de décision dans tous les secteurs, et ce, afin de maximiser les retombées de la recherche en sciences humaines au profit de la population canadienne.

- Le CRSH a attribué la première subvention de partenariat pour des politiques innovantes, un financement de 15 ans consacré à la recherche sur la productivité et à la prospérité à long terme du Canada. Cette subvention instaure un nouveau modèle de collaboration entre le milieu de la recherche et les responsables des politiques qui favorise la prise de décision fondée sur des données probantes.
- Le CRSH a contribué à la mobilisation et à l'utilisation des connaissances issues de la recherche en tenant, dans le cadre de l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada*, un nouveau concours de subvention de synthèse des connaissances. Le thème du concours, « La transformation des arts », invitait à explorer l'influence transformatrice des avancées technologiques et des changements mondiaux sur les arts.
- Le CRSH a renforcé l'accessibilité, la transparence et la sécurité des connaissances issues de la recherche. Il a soutenu l'adoption du libre accès immédiat avec une nouvelle mouture

de l’occasion de financement d’aide aux revues savantes; a favorisé la gestion responsable des données au moyen de la Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche; et a intégré des mesures de sécurité en matière de recherche, notamment avec la mise en œuvre, dans certains programmes, de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes.

Pour en savoir plus sur les activités liées au Financement de la recherche et formation en sciences humaines du CRSH, consultez la section Résultats : nos réalisations du présent rapport.

Responsabilité essentielle 2 : Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche

Dépenses réelles : 482 761 946 $

Ressources humaines réelles : 6

Le Fonds de soutien à la recherche vient bonifier les investissements en recherche du gouvernement fédéral en aidant les établissements à mener les projets financés par des fonds fédéraux dans des installations de calibre mondial, avec le meilleur équipement et le meilleur soutien administratif possible. En 2025-2026, le Fonds a versé 369,4 millions de dollars en subventions qui ont permis à 156 établissements d’enseignement postsecondaire de compenser les coûts indirects de gestion des recherches financées par les trois organismes subventionnaires fédéraux. De plus, dans le cadre du volet des subventions de projet supplémentaires, le Fonds a accordé un montant supplémentaire de 88,7 millions de dollars en appui à 241 projets menés dans 33 établissements. Au cours de l’exercice, un nouveau cadre de présentation de rapports a été mis en place. Questionnés à savoir si le financement de base du Fonds avait contribué à maintenir un milieu de recherche solide, les établissements ayant produit un rapport étaient tout à fait d’accord dans une proportion de 92 %.

Pour en savoir plus sur les activités liées au Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche du CRSH, consultez la section Résultats : nos réalisations du présent rapport.

Message de la ministre



Nous avons le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

La vigueur de l'économie et de la société repose sur notre capacité à générer de nouvelles idées, à former des personnes hautement qualifiées et à prendre des décisions éclairées dans un monde qui change rapidement. La recherche en sciences humaines ouvre des perspectives d'importance cruciale en lien avec les enjeux complexes qui touchent la population canadienne, favorise la conception de politiques publiques efficaces, renforce les collectivités et appuie la croissance et la prospérité à long terme.

En ce moment charnière pour la recherche et l'innovation dans le monde, le CRSH a su jouer un rôle de premier plan avec le lancement et l'exécution, au nom des trois organismes fédéraux de financement de la recherche, de programmes s'inscrivant dans une nouvelle initiative : l'Initiative Talent mondial en recherche Impact+ Canada. Représentant un investissement de 1,7 milliard de dollars sur 12 ans, cette initiative servira à attirer des chercheuses et chercheurs de l'étranger et expatriés, à développer les capacités de recherche du Canada et à accélérer l'innovation, afin que le Canada puisse rester à l'avant-garde des découvertes et conserver son avantage concurrentiel dans l'économie du savoir mondiale.

Le CRSH a aussi travaillé à concrétiser l'engagement du gouvernement à l'égard de la réconciliation en mettant en place de nouvelles occasions de financement qui soutiennent le leadership et les capacités de recherche des Autochtones ainsi que leurs systèmes de connaissances. Ces occasions aident à rendre l'écosystème de recherche plus fort et plus inclusif, tout en appuyant les priorités définies par les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

En nourrissant la collaboration entre des chercheuses et chercheurs de premier plan au Canada et partout dans le monde, le CRSH participe à la production de connaissances entourant des possibilités et des défis communs, qui vont des technologies émergentes au développement durable. En parallèle, le CRSH travaille avec ses partenaires fédéraux à améliorer la coordination et l'accessibilité du système de financement de la recherche, à renforcer la sécurité de la recherche, et à s'assurer que la recherche financée par des fonds publics est diffusée à grande échelle et sert à la prise de décisions qui favorisent le bien-être économique et social au Canada.

Nous vous invitons à lire ce rapport pour en savoir plus sur ce que fait le CRSH, en collaboration avec des partenaires de tout le pays, pour soutenir les entreprises canadiennes, stimuler l'innovation et créer des possibilités aujourd'hui et pour les générations à venir.

L’honorable Mélanie Joly
Ministre de l’Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Message du président



Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les résultats ministériels du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice 2025-2026.

En cette époque marquée par la vitesse des changements technologiques, la grande complexité des défis sociaux et une importante incertitude géopolitique, les recherches en sciences humaines sont plus nécessaires que jamais. Elles nous aident à comprendre les forces agissant sur la société, contribuent aux politiques publiques, renforcent les collectivités et les institutions, et orientent l'innovation en fonction des besoins et des valeurs de la population canadienne. Au cours du dernier exercice, le CRSH a continué de miser sur les personnes, les partenariats et les idées qui permettront au Canada de rester un chef de file mondial en recherche et en innovation.

Les recherches financées par le CRSH sont reconnues à l'échelle mondiale, ce qui attire les personnes les plus talentueuses et le financement d'organisations internationales qui s'engagent comme partenaires. Parmi nos grandes priorités cette année, citons la mise en œuvre de nouveaux investissements fédéraux destinés à consolider l'entreprise de recherche du pays. Dans le cadre de la stratégie du gouvernement du Canada visant à attirer et à retenir des chercheuses et chercheurs de classe mondiale, le CRSH, de concert avec les autres organismes fédéraux de financement de la recherche, a lancé les programmes communs des organismes faisant partie de l'Initiative Talent mondial en recherche Impact+ Canada. Ainsi, les Programmes des chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg et Leaders émergents Impact+ Canada, de même que les Bourses de formation en recherche Impact+ Canada, favorisent le recrutement de personnes de partout dans le monde – chercheuses et chercheurs de premier plan ou émergents, étudiantes et étudiants de talent, chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral – dans les établissements canadiens.

La réponse aux défis urgents de notre époque repose sur la collaboration entre les chercheuses et chercheurs et les bailleurs de fonds de la recherche du monde entier. Aux côtés d'organismes de financement du pays et d'ailleurs, le CRSH crée des occasions permettant à la communauté de recherche canadienne de mener des travaux qui traversent les frontières disciplinaires, sectorielles et nationales afin de générer des connaissances et d'élaborer des solutions aux retombées d'envergure mondiale. Durant l'année, il a entre autres lancé l'initiative conjointe du fonds Nouvelles frontières en recherche portant sur les technologies de rupture et les défis mondiaux, ainsi que de nouvelles initiatives pour la recherche sur l'intelligence artificielle. Grâce à ces occasions de financement, les chercheuses et chercheurs du pays contribuent à des découvertes transformatrices tout en assoyant la position du Canada à l'international en tant que partenaire de recherche fiable.

En plus de mettre en place des concours thématiques et des initiatives spéciales, le CRSH a continué d'innover avec ses programmes de base. Citons en exemple la subvention de partenariat pour des politiques innovantes. Cette nouvelle occasion actuellement en phase pilote finance des partenariats de recherche à long terme entre établissements d'enseignement postsecondaire et ministères fédéraux qui entraîneront des retombées importantes, et vise la production de données probantes qui alimenteront directement les politiques publiques. Lors de la première édition du concours, le CRSH a accordé une subvention s'étendant sur 15 ans pour la création d'un partenariat de recherche national sur l'amélioration de la productivité du Canada.

Afin de maximiser les effets positifs de la recherche financée par les fonds publics sur la société, il importe que les résultats des travaux soient diffusés à grande échelle auprès de la communauté de recherche, des responsables des politiques, des milieux professionnels et du grand public. Cette année, le CRSH a renouvelé le programme d'aide aux revues savantes, offrant un financement supplémentaire aux revues canadiennes qui se réorientent vers le libre accès immédiat. De plus, les trois organismes ont poursuivi l'élaboration de leur politique sur le libre accès pour faire en sorte que chaque article revu par les pairs découlant des recherches qu'ils financent soit accessible en ligne immédiatement et gratuitement.

En partenariat avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé du Canada, le CRSH a mis en place trois nouvelles occasions de financement pour appuyer des activités – travaux de recherche, création de réseaux et développement des capacités – dirigées par des Autochtones. Il s'agit d'investissements qui favorisent le leadership autochtone, renforcent les partenariats et soutiennent des initiatives reflétant les priorités, les systèmes de connaissances et les aspirations des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

Le CRSH reste donc fidèle à son engagement : soutenir l'excellence en recherche, développer les compétences en recherche au pays, consolider les partenariats, et veiller à ce que les connaissances issues de la recherche procurent des avantages durables qui permettront de bâtir un avenir plus prospère, inclusif et résilient pour toute la population canadienne.

Normand Labrie
Président du CRSH par intérim

Résultats : nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle 1 : Financement de la recherche et formation en sciences humaines
- Responsabilité essentielle 2 : Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche
- Services internes

Responsabilité essentielle 1 : Financement de la recherche et formation en sciences humaines

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

Par l'entremise de subventions et de bourses, le Conseil de recherches en sciences humaines s'emploie à promouvoir et à appuyer la recherche et la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines afin de cultiver le talent, de produire des connaissances et d'établir des liens pour avoir des retombées économiques, culturelles et sociales au profit de la population canadienne.

Répercussions sur la qualité de vie

Considérant les sujets abordés dans les recherches financées et les applications qui découlent de celles-ci, les programmes et les activités du CRSH ont des répercussions directes et indirectes sur la plupart des indicateurs de qualité de vie. La présente responsabilité essentielle contribue en particulier, au vu des activités mentionnées dans sa description, au domaine Prospérité de la qualité de vie du Canada, et plus précisément aux indicateurs Investissement en recherche et développement internes et Scolarisation postsecondaire.

Progrès à l’égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Financement de la recherche et formation en sciences humaines.

Le tableau 1.1 présente la cible, la date d’atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à la recherche en sciences humaines canadienne est concurrentielle à l’échelle internationale au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1.1 : La recherche en sciences humaines canadienne est concurrentielle à l’échelle internationale

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d’atteinte de la cible	Résultats réels
Classement du Canada parmi les pays de L’Organisation de Coopération et de Développement Économiques quant au taux de citations des publications de recherche dans le domaine des sciences humaines	Parmi les dix premiers	Mars 2026	2023-2024 : 27 2024-2025 : 27 2025-2026 : 28
Pourcentage de la recherche appuyée comportant des collaborations internationales	Minimum de 55 %	Mars 2026	2023-2024 : 57 % 2024-2025 : 63 % 2025-2026 : 56 %
Nombre de projets de recherche financés par le CRSH et des partenaires internationaux	Minimum de 9	Mars 2026	2023-2024 : 7 2024-2025 : 46 2025-2026 : 29

Le tableau 1.2 présente la cible, la date d’atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié au Canada a un bassin diversifié de personnes hautement qualifiées en sciences humaines au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1.2 : Le Canada a un bassin diversifié de personnes hautement qualifiées en sciences humaines

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage de nouveaux bénéficiaires d'un financement qui déclarent être des femmes	Minimum de 51 %	Mars 2026	2023-2024 : 57,9 % 2024-2025 : 56,1 % 2025-2026 : 58,6 %
Pourcentage de nouveaux bénéficiaires d'un financement qui déclarent être des personnes de minorités visibles	Minimum de 23 %	Mars 2026	2023-2024 : 22,2 % 2024-2025 : 23,9 % 2025-2026 : 25,0 %
Pourcentage de nouveaux bénéficiaires d'un financement qui déclarent être des Autochtones	Minimum de 5 %	Mars 2026	2023-2024 : 2,8 % 2024-2025 : 3,3 % 2025-2026 : 3,2 %
Pourcentage de nouveaux bénéficiaires d'un financement qui déclarent être des personnes en situation de handicap	Minimum de 9 %	Mars 2026	2023-2024 : 10,5 % 2024-2025 : 11,0 % 2025-2026 : 10,9 %
Nombre de stagiaires de recherche appuyés par des subventions	Minimum de 6 000	Mars 2026	2023-2024 : 7 774 2024-2025 : 21 303 2025-2026 : 8 198
Nombre de stagiaires de recherche appuyés par des bourses d'études ou de recherche du CRSH	Minimum de 4 500	Mars 2026	2023-2024 : 4 880 2024-2025 : 5 302 2025-2026 : 4 954
Pourcentage de stagiaires de recherche ayant reçu une bourse qui font de la recherche professionnellement au terme de leur formation	Minimum de 55 %	Mars 2026	2023-2024 : 62 % 2024-2025 : 74 % 2025-2026 : 63 %

Le tableau 1.3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux connaissances canadiennes en sciences humaines sont utilisées au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1.3 : Les connaissances canadiennes en sciences humaines sont utilisées

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Financement accordé par les partenaires non universitaires aux projets de recherche	Minimum de 35 millions de dollars	Mars 2026	2023-2024 : 38 384 217 $ 2024-2025 : 34 990 654 $ 2025-2026 : 36 651 817 $
Nombre de partenaires non universitaires participant aux projets de recherche	Minimum de 850	Mars 2026	2023-2024 : 683 2024-2025 : 820 2025-2026 : 960
Pourcentage de subventions qui rapportent des collaborateurs non	Minimum de 70 %	Mars 2026	2023-2024 : 73 % 2024-2025 : 69 %

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
universitaires dans le processus de recherche			2025-2026 : 72 %
Pourcentage des projets financés qui ont des retombées socioéconomiques pour la population canadienne	Minimum de 75 %	Mars 2026	2023-2024 : 79 % 2024-2025 : 79 % 2025-2026 : 82 %

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement au « Financement de la recherche et formation en sciences humaines » en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du CRSH pour l'exercice.

La recherche en sciences humaines canadienne est concurrentielle à l'échelle internationale

Résultats obtenus

Pour que la recherche en sciences humaines canadienne demeure concurrentielle à l'échelle internationale, il est essentiel de disposer d'un solide bassin de chercheuses et chercheurs travaillant activement à produire des travaux de grande qualité qui sont comparables à ceux de nos partenaires internationaux. Le soutien toujours plus fort du CRSH à une communauté de recherche dynamique est crucial pour que le Canada reste un chef de file mondial de l'excellence en recherche. L'organisme accorde un financement hautement concurrentiel aux chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants au moyen d'un processus d'évaluation du mérite rigoureux, indépendant et conforme aux meilleures pratiques internationales.

La collaboration internationale est l'un des mécanismes qui font que la recherche en sciences humaines au Canada est concurrentielle à l'échelle mondiale. Les principaux programmes de financement du CRSH offrent aux chercheuses et chercheurs canadiens d'importantes occasions de travailler avec leurs homologues internationaux. En moyenne, ce sont 56 % des projets financés par l'organisme qui comprennent une collaboration avec des chercheuses et chercheurs d'autres pays. En collaborant ainsi, les chercheuses et chercheurs peuvent apprendre de leurs collègues, échanger sur une diversité de points de vue et stimuler la production de connaissances essentielles qui sont à l'avant-garde de leur domaine, tout en rehaussant la réputation du Canada en tant que centre mondial d'excellence en recherche. Le CRSH réalise aussi des initiatives conjointes ciblées avec des bailleurs de fonds internationaux dans des domaines d'importance stratégique pour le Canada, offrant ainsi aux chercheuses et chercheurs d'autres occasions de collaborer avec des collègues d'ailleurs autour de sujets ou de thèmes définis. Le cadre de référence pour les activités internationales de l'organisme, créé en 2022, guide ses

investissements et consolide les engagements internationaux au sein du CRSH et des autres organismes fédéraux de financement de la recherche.

Plusieurs programmes interorganismes administrés par le CRSH renforcent la capacité du Canada à être concurrentiel à l'échelle internationale dans des domaines qui génèrent des avantages à long terme pour le pays sur les plans social et économique. Citons entre autres le fonds Nouvelles frontières en recherche, qui appuie la recherche interdisciplinaire, internationale et émergente de calibre mondial à haut rendement, à haut risque et transformatrice. Les projets financés par ce fonds traitent de questions sociétales importantes et ont le potentiel d'entraîner des répercussions durables pour la science, la technologie et la société. Récemment, le CRSH a mis en place, au nom des trois organismes, de nouvelles occasions de financement découlant d'un investissement de 1,7 milliard de dollars sur 12 ans qui vise à stimuler l'innovation, la croissance et la prospérité au Canada. Citons entre autres les programmes des chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg et Leaders émergents Impacts+ Canada, grâce auxquels les établissements canadiens pourront recruter des chercheuses et chercheurs établis ou en début de carrière qui sont reconnus mondialement et travaillent dans des domaines de recherche prioritaires. Mentionnons aussi les Bourses de formation en recherche Impact+ Canada, conçues pour attirer au Canada des étudiantes, des étudiants et des chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral de l'étranger ou expatriés, dans le but de renforcer l'écosystème de recherche et d'améliorer la compétitivité sur la scène mondiale.

Le CRSH s'engage aussi à améliorer les systèmes et la culture de financement de la recherche, par exemple en faisant appel à des comités d'évaluation interdisciplinaire, de façon à encourager les travaux intersectoriels innovants au sein de ses programmes de base, de même qu'en travaillant avec d'autres organismes. C'est ainsi qu'il collabore, aux côtés de 18 partenaires de 12 pays, avec le Research on Research Institute (RoRI) (disponible uniquement en anglais), qui a pour mission d'améliorer la recherche dans ses divers aspects (financement, pratiques, communication et évaluation). Le CRSH est également signataire de la Déclaration sur l'évaluation de la recherche (DORA) (disponible uniquement en anglais), une initiative mondiale dont le but est de consolider l'excellence en recherche par l'application de mesures robustes, équitables et efficaces pour l'évaluation de la recherche. En soutenant une telle excellence en recherche, le CRSH permet aux chercheuses et chercheurs et aux établissements canadiens de briller à l'international et d'innover pour résoudre les enjeux sociétaux les plus urgents.

En 2025-2026, le CRSH a entrepris plusieurs initiatives pour atteindre son premier résultat ministériel.

Promouvoir la collaboration internationale et relever des défis mondiaux

- Le CRSH a renforcé la collaboration internationale en matière de recherche sur l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de plusieurs initiatives :
    - En partenariat avec le UK Research and Innovation Arts and Humanities Research Council, le CRSH a organisé une initiative interdisciplinaire de réflexion et de travail dont l'objectif est de placer les sciences humaines au cœur de la conception des technologies de l'intelligence artificielle. Soixante chercheuses et chercheurs ont ainsi participé à une série d'ateliers pour élaborer des idées de projets en vue de recevoir du financement supplémentaire en 2026-2027.

    - Le CRSH s'est associé à l'Alfred P. Sloan Foundation (disponible uniquement en anglais) des États-Unis et à UK Research and Innovation pour financer des bourses postdoctorales de deux ans dans le domaine émergent de la métascience et de l'IA. L'organisme a ainsi attribué en tout 700 000 dollars à cinq chercheurs canadiens en début de carrière afin qu'ils étudient l'incidence de l'IA sur les pratiques de recherche.
    - Les résultats de l'initiative conjointe Canada-France sur l'intelligence artificielle ont été dévoilés en 2025-2026. Le CRSH, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), en collaboration avec le consortium de recherche et de mobilisation des connaissances IVADO et en partenariat avec l'Agence nationale de la recherche de France, ont financé 10 projets de recherche collaboratifs canado-français, ce qui représente un investissement de plus de 3 millions de dollars de la part du Canada. Le CRSH a financé un projet, à hauteur de 300 000 dollars.
- Le CRSH a inauguré les programmes des chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg et Leaders émergents Impacts+ Canada, dont les résultats sont attendus en 2026-2027.
- Les projets de recherche financés par l'Initiative de développement durable dans l'Arctique de 2024 dirigée par NordForsk se sont poursuivis, avec la tenue d'une rencontre en personne organisée par NordForsk. Cette réunion a favorisé l'échange de connaissances entre les équipes de projet et a mené à une collaboration et à une coordination accrues entre les projets.
- La première évaluation du fonds Nouvelles frontières en recherche s'est conclue en 2025-2026. L'exercice a permis de confirmer que le programme vient combler un manque dans le financement fédéral de la recherche en attirant et en soutenant des équipes et des projets de recherche interdisciplinaire qui vont au-delà des pratiques de recherche courantes traditionnelles.

Le saviez-vous?

Le CRSH a continué à soutenir la participation du Canada à Horizon Europe avec les subventions Destination Horizon. Celles-ci consistent en un financement, allant jusqu'à 15 000 dollars sur un an (avec contrepartie équivalente de l'établissement de la personne bénéficiaire), qui aident les chercheuses et chercheurs canadiens à établir des partenariats et à élaborer des propositions pour le pilier II d'Horizon Europe : Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne. En 2025-2026, le CRSH a financé 47 subventions, ce qui représente un investissement d'environ 640 000 dollars.

Améliorer les pratiques de recherche et de financement en accord avec la communauté internationale

- Cette année, le CRSH et les autres organismes fédéraux de financement de la recherche sont devenus des membres institutionnels de la déclaration DORA, catégorie « Sustainer » (disponible uniquement en anglais). Ainsi, les organismes profiteront d'un siège au comité directeur international de la DORA pour les trois prochaines années.
- Le CRSH a assumé la coprésidence du conseil des partenariats du Research on Research Institute et a continué de participer activement à des projets abordant des sujets pertinents

pour les organismes de financement de la recherche, comme le renforcement des retombées de la recherche et les répercussions de l'IA sur les pratiques de financement.

Le Canada a un bassin diversifié de personnes hautement qualifiées en sciences humaines

Résultats obtenus

Les capacités du Canada en recherche dépendent de son aptitude à former, à attirer et à retenir des personnes hautement qualifiées. Le CRSH s'engage à soutenir la prochaine génération de chercheuses et chercheurs et de travailleuses et travailleurs du savoir en contribuant au développement des connaissances, des compétences et des habiletés nécessaires pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Conscient que l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité sont essentielles au dynamisme de l'environnement de recherche et à l'excellence en recherche, l'organisme met en œuvre des initiatives et des politiques qui favorisent la participation de chercheuses et chercheurs de tous les horizons et facilitent la recherche dans les deux langues officielles. De plus, en accord avec la Stratégie de formation en recherche des trois organismes, le CRSH assure la prestation des bourses de formation en recherche du Canada, qui comprennent des bourses d'études supérieures, des bourses postdoctorales et des suppléments. Cette approche harmonisée entre les organismes fédéraux de financement de la recherche vise à proposer des programmes de formation en recherche simples, modernes et inclusifs, tout en améliorant la mobilité des chercheuses et chercheurs, la transférabilité internationale et le soutien financier.

L'engagement du CRSH à l'égard de l'excellence en recherche passe par le renforcement de l'autodétermination, du leadership et des capacités en recherche et en formation en recherche des Autochtones, et par le respect de leurs systèmes de connaissances. L'organisme a donc toujours à cœur de soutenir, dans une visée de réconciliation, les travaux réalisés « par et avec » les Premières Nations, les Inuit et les Métis, un engagement appuyé par le Cercle consultatif en matière de recherche autochtone. De plus, en collaboration avec le CRSNG, les IRSC et le Comité de coordination de la recherche au Canada, le CRSH encourage la recherche et la formation en recherche autochtones au moyen d'activités réalisées sous les conseils du Cercle de leadership autochtone en recherche et en accord avec le plan stratégique des trois organismes intitulé Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada. Ce dernier présente quatre orientations pour encourager la recherche autochtone et cocréer, avec les peuples autochtones, un modèle interdisciplinaire de recherche et de formation en recherche qui contribue à la réconciliation.

Sous la direction du Comité de coordination de la recherche au Canada, le CRSH poursuit l'application du Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion. Ce plan présente des mesures pour améliorer l'équité d'accès aux occasions de financement des organismes subventionnaires, favoriser la création d'une culture de recherche postsecondaire inclusive au Canada et mener une transformation systémique de l'entreprise de recherche.

Le CRSH a mis en place des mesures ciblées afin de favoriser un accès équitable aux occasions de financement pour les chercheuses et chercheurs noirs, que ce soit avec ses propres initiatives ou

en collaboration avec les IRSC et le CRSNG. Dans le cadre de l'initiative destinée aux universitaires noirs, lancée en 2023-2024 et toujours en cours, le CRSH et les autres organismes fédéraux de financement de la recherche offrent, par l'entremise des programmes interorganismes de bourses d'études et de bourses postdoctorales déjà en place, des fonds destinés à augmenter le nombre de stagiaires de recherche noirs, y compris des étudiantes et étudiants de premier cycle. De plus, le CRSH a élaboré le Plan d'action pour les chercheuses et chercheurs noirs (2024-2029), en s'appuyant sur un processus de consultation ouvert et inclusif mené auprès de chercheuses et chercheurs noirs, de stagiaires de recherche noirs et de parties prenantes institutionnelles.

Enfin, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, le CRSH poursuit ses efforts visant à cibler et à éliminer les obstacles qui nuisent à la participation des personnes en situation de handicap à l'écosystème de la recherche.

En 2025-2026, le CRSH a entrepris plusieurs initiatives pour atteindre son deuxième résultat ministériel.

Créer un système robuste pour améliorer la formation en recherche

- Le CRSH a organisé les premiers concours des bourses de formation en recherche du Canada, en plus d'augmenter le montant des attributions. En outre, les organismes ont mis en place une version remaniée des suppléments pour séjours de recherche destinés aux étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat. Entre autres grâce à une majoration des montants (de 6 000 à 9 000 dollars), ces suppléments viennent soutenir plus adéquatement les déplacements liés à la recherche au Canada ou à l'étranger.
- Les Bourses de formation en recherche Impact+ Canada ont été lancées cette année, le but étant d'attirer et de retenir des personnes au doctorat et au postdoctorat de calibre mondial et dont les travaux portent sur les défis les plus urgents pour le Canada dans les domaines sociaux, économiques, environnementaux, technologiques ou de la santé. Ces personnes viennent ainsi renforcer le bassin de talents en recherche et la capacité de recherche à long terme du pays.

Tenir ses engagements envers les peuples autochtones

- Donnant suite à l'engagement de 30 millions de dollars inscrit dans le budget fédéral de 2024 et visant à accroître la participation des Autochtones à la recherche, le CRSH, les IRSC et le CRSNG ont mis en place trois occasions de financement destinées à soutenir les recherches, les collaborations et les initiatives de renforcement des capacités dirigées par des Autochtones :
    - Dans le cadre des subventions Connexion pour les capacités et le leadership autochtones en recherche, 16 projets portant sur les priorités de recherche des Premières Nations et des Métis ont été financés, ce qui représente un investissement de près de 800 000 dollars de la part des organismes.
    - Le concours des subventions Réseaux pour l'innovation et le leadership autochtones en recherche – Étape 1 a permis d'attribuer 25 subventions d'une durée d'un an. Celles-ci aideront les personnes candidates à définir les objectifs de leur réseau, à établir des partenariats et à définir des priorités de recherche, dans le but de présenter une demande de financement lors de l'étape 2. Ces subventions, représentant des

investissements dépassant 1,87 million de dollars de la part des trois organismes, visent à renforcer le leadership et les capacités des Autochtones en recherche, au sein d'établissements d'enseignement postsecondaire et d'organismes sans but lucratif dirigés par des Autochtones.
    - La subvention du Réseau de recherche inuit (Étape 3) a été attribuée à l'Inuit Tapiriit Kanatami. Ce financement représente un investissement de 10 millions de dollars sur quatre ans de la part des trois organismes. Il est destiné au développement du Réseau de recherche inuit et au renforcement des recherches et des initiatives de diffusion des connaissances menées par les Inuit.
- Le CRSH a dirigé la mise en œuvre d'éléments clés de la Politique interorganismes sur l'affirmation de la citoyenneté et de l'appartenance autochtones, notamment en favorisant son adoption dans le cadre de l'Initiative pilote de bourses et suppléments pour universitaires autochtones. L'organisme a aussi mené le processus de nomination des membres du Comité consultatif sur l'intégrité associé à cette politique. Celui-ci formulera des recommandations à l'intention des présidences des organismes concernant les recours à engager en cas d'allégation de fausse déclaration.

Le saviez-vous?

L'Initiative pilote de bourses et suppléments pour universitaires autochtones est l'un des mécanismes élaborés par l'organisme pour éliminer certains obstacles à la réalisation d'un parcours scolaire concluant pour les étudiantes et étudiants autochtones. Cette initiative permet chaque année d'offrir des bourses et (ou) un soutien financier supplémentaire à des étudiantes et étudiants autochtones ayant été retenus dans le cadre du Programme de bourses d'études supérieures en recherche du Canada au niveau de la maîtrise. En 2025-2026, le CRSH a financé 77 étudiantes et étudiants autochtones avec ce programme, ce qui représente un investissement total de 1 285 000 dollars.

Cultiver un environnement de recherche offrant des occasions équitables à l'ensemble des chercheuses et chercheurs

- Conformément à son engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI), le CRSH a publié son nouveau plan sur l'accessibilité – un document présenté conjointement avec le CRSNG et couvrant la période 2026-2028 – dans le but de pouvoir identifier, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité dans ses programmes externes comme dans ses activités internes. Il a aussi, en collaboration avec les autres organismes fédéraux de financement de la recherche, lancé de nouveaux modules d'apprentissage qui aideront les comités d'évaluation par les pairs et d'évaluation du mérite à reconnaître et à atténuer les préjugés, de façon à favoriser l'accessibilité, l'équité et la responsabilité en matière d'évaluation de la recherche.
- En 2025-2026, le Programme des chaires de recherche du Canada a rehaussé ses exigences en matière d'équité en imposant aux petits établissements l'obligation d'élaborer un plan d'action sur l'EDI. Le Programme a aussi continué d'exiger que les établissements atteignent leurs objectifs d'équité selon des échéances fixées, conformément aux ententes de règlement

judiciaires applicables. Ainsi, ce sont 82 % des établissements qui ont atteint leurs cibles en 2025-2026.
- L'EDI a été intégrée en tant que principe fondamental dans la conception du nouveau programme interorganismes des chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg et du concours des chaires d'excellence en recherche du Canada 2026, notamment en ce qui a trait aux objectifs, aux résultats escomptés et aux exigences de production de rapports.
- Le premier concours interorganismes des subventions Dimensions Canada a été lancé. Ces subventions, représentant un financement pouvant atteindre 100 000 dollars sur un an, ont été accordées à des projets collaboratifs qui renforcent les capacités en matière d'EDI dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens et servent à élaborer des ressources et des outils communs afin de favoriser un changement systémique dans l'écosystème de recherche.

Les connaissances canadiennes en sciences humaines sont utilisées

Résultats obtenus

Le CRSH contribue à la réalisation de recherches de calibre mondial en sciences humaines qui aident à répondre aux enjeux actuels et futurs auxquels font face le Canada et le monde. L'application des connaissances scientifiques est essentielle pour créer des communautés résilientes, stimuler l'économie, enrichir le paysage culturel du pays et améliorer la qualité de vie. C'est pourquoi le CRSH tient à accroître la mobilisation des connaissances générées par la recherche financée. Cet engagement s'incarne dans les exigences que l'on trouve dans la plupart des occasions de financement du CRSH, dans les occasions de financement consacrées aux activités de mobilisation des connaissances, ainsi que dans les initiatives qui favorisent la consolidation des relations intersectorielles. Ainsi, l'organisme met les chercheuses et chercheurs en relation avec des partenaires, des parties prenantes et des utilisatrices et utilisateurs de la collectivité, de façon à faciliter l'échange et l'utilisation des connaissances issues de la recherche et à orienter les politiques et les pratiques dans les secteurs public, privé et sans but lucratif.

Les subventions de partenariat pour des politiques innovantes, qui financent des recherches à long terme et aux retombées majeures dans des domaines d'importance pour l'avenir du Canada, illustrent bien cette approche. En réunissant des chercheuses et chercheurs, des responsables des politiques et d'autres partenaires, le programme vise à générer des données probantes et des connaissances susceptibles d'éclairer l'élaboration des politiques et d'offrir une réponse à des problèmes complexes. Chaque concours cible un domaine particulier auquel la recherche en sciences humaines peut apporter une contribution fructueuse. La première édition du concours porte sur la productivité du Canada et finance des recherches sur les conditions nécessaires pour renforcer la compétitivité, la performance économique et la prospérité à long terme du pays.

En plus d'appuyer les partenariats de recherche à long terme, le CRSH dirige l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada*, qui accélère la diffusion et l'application des connaissances issues de la recherche pour améliorer l'élaboration des politiques et répondre aux nouveaux enjeux économiques et sociaux qui pèsent sur le Canada. Fruits de cette initiative, les subventions de synthèse des connaissances aident les chercheuses et chercheurs à produire des rapports qui dressent un portrait des connaissances existantes sur une question ou un enjeu donné et cernent

les lacunes dans les connaissances. Les résultats sont diffusés au moyen de synthèses en bref et dans des forums nationaux de mobilisation des connaissances réunissant des chercheuses et chercheurs, diverses parties prenantes et des responsables des politiques provenant de plusieurs secteurs, ce qui favorise la prise de décisions fondées sur des données probantes, l'adoption de pratiques exemplaires et l'élaboration de programmes de recherche.

Afin de promouvoir l'importance de la recherche en sciences humaines pour la société, le CRSH réalise des activités de communication stratégique et propose une variété d'initiatives comme les prix Impacts et le concours *J'ai une histoire à raconter*, tous deux organisés annuellement, ainsi que les histoires de recherche et les discussions publiques. Avec ces initiatives, l'organisme diffuse des résultats de recherche qui montrent à un vaste auditoire en quoi les travaux financés génèrent du savoir et des retombées en lien avec des questions importantes pour la population canadienne.

En soutenant la science ouverte, le CRSH est au premier plan de la refonte des pratiques de recherche scientifique. La science ouverte, qui inclut la gestion responsable des données, a pour effet de renforcer l'entreprise de recherche, de rehausser l'excellence et d'accroître la confiance dans les résultats de recherche. Pour que les avantages de la recherche se concrétisent pleinement, l'organisme promeut la science ouverte en défendant le libre accès aux résultats et aux données sources. La transparence des résultats et l'accès universel à ceux-ci favorisent la création de trajectoires plus directes pour traduire les savoirs universitaires en connaissances utilisables qui maximisent les retombées de la recherche au profit de l'ensemble de la population.

En 2025-2026, le CRSH a entrepris plusieurs initiatives pour atteindre son troisième résultat ministériel.

Faire progresser la mobilisation et l'utilisation des connaissances issues de la recherche

- Dans le cadre de l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada*, le CRSH a organisé un nouveau concours de subventions de synthèse des connaissances sous le thème « La transformation des arts », à l'issue duquel 41 subventions ont été attribuées. Les personnes candidates étaient appelées à explorer l'influence des progrès technologiques et des changements mondiaux sur les arts, ainsi que leur incidence sur la créativité, l'accessibilité et le paysage culturel.
- Un forum de mobilisation des connaissances a été organisé en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada et Génome Canada sur le thème « La santé et le mieux-être à l'échelle mondiale au 21e siècle ». L'événement a réuni des chercheuses et chercheurs et des responsables des politiques de différents secteurs et visait à faciliter la diffusion et l'application des connaissances de la recherche.
- Le CRSH a poursuivi son exploration des nouveaux enjeux économiques et sociaux au pays dans le cadre d'un projet de prospective mené en collaboration avec Horizons de politiques Canada. L'exercice permettra de définir la prochaine liste de défis de demain pour l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada*. Le rapport final est attendu au début de l'exercice 2026-2027.
- Le CRSH a mis en avant l'importance de la recherche qu'il finance et a accru sa visibilité auprès du gouvernement en organisant une visite de la Colline du Parlement pour les personnes lauréates des prix Impacts 2025. Celles-ci ont été officiellement saluées à la Chambre des communes, après quoi elles ont pu échanger avec des parlementaires. Par la

suite, l'organisme a présenté une conférence publique avec Myriam Denov, lauréate de la Médaille d'or 2025, qui portait sur les enseignements que l'on peut tirer auprès des enfants soldats et des enfants touchés par la guerre. Le CRSH a aussi inauguré une nouvelle série de dossiers mettant en valeur les recherches en sciences humaines qui portent sur des questions d'intérêt pour la population canadienne, comme la productivité et le commerce. Ces contenus sont diffusés sur son site Web et d'autres canaux.

Le saviez-vous?

Dans le cadre du premier concours des subventions de partenariat pour des politiques innovantes, le CRSH a attribué à l'Université de Calgary un financement sur 15 ans permettant la mise en place d'un partenariat de recherche national axé sur la productivité et le rôle de celle-ci pour assurer la résilience et la prospérité à long terme du Canada. L'initiative rassemble plus de 30 membres, six partenaires du gouvernement fédéral et plusieurs universités de tout le pays. S'appuyant sur des groupes de travail, des programmes de recherche intégrés et des conférences conjointes, ce partenariat renforcera la collaboration entre le milieu de la recherche et les responsables des politiques et générera des données probantes qui éclaireront l'élaboration des politiques et la prise de décision à long terme.

Favoriser l'adoption de pratiques de recherche rigoureuses pour promouvoir le libre accès et la sécurité

- Le CRSH a inauguré la version révisée de son programme d'aide aux revues savantes. Celui-ci comprend un mécanisme de transition pour soutenir les revues qui adoptent le libre accès immédiat, et vient ainsi élargir les options pour les chercheuses et chercheurs qui veulent publier dans des revues alignées sur la nouvelle version de la politique sur le libre accès aux publications. Pour faciliter cette transition, le CRSH a augmenté le budget du programme, le faisant passer de 3,3 millions à 7,6 millions de dollars par an.
- Le CRSH, les IRSC et le CRSNG ont publié la version révisée provisoire de la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications, ainsi que le résumé des commentaires reçus au sujet de la nouvelle version. Cette dernière devrait être finalisée et publiée dans le courant de l'année 2026.
- Pour appuyer la science ouverte et la gestion responsable des données, le CRSH, en collaboration avec les IRSC et le CRSNG, a poursuivi la mise en œuvre de la Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche. À ce jour, 240 établissements d'enseignement supérieur et hôpitaux de recherche ont publié leur stratégie de gestion des données de recherche, soit 91 % de ceux assujettis à cette obligation.
- Le CRSH a poursuivi la mise en œuvre de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes et l'intégration des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche dans les programmes concernés. En collaboration avec le CRSNG, les IRSC et d'autres partenaires fédéraux, il a mis en place des processus de validation visant à garantir le respect de la Politique. En parallèle, le CRSH a continué à mettre à jour la page Web des trois organismes sur la sécurité de la recherche et à conseiller la communauté de recherche par le biais de séances d'information.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 2 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 2 : Aperçu des ressources requises pour le financement de la recherche et de la formation en sciences humaines

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	823 998 655 $	824 913 146 $
Équivalents temps plein	273	277

L'onglet Finances de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui sont visées par cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes plus

Dans le cadre de son engagement à faire progresser l'EDI, le CRSH a continué d'appliquer en 2025-2026 l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) et les approches en matière d'EDI dans les processus de prise de décision et d'évaluation afin d'accroître l'inclusivité pour la population canadienne. Comme il le fait depuis 2018, le CRSH a recueilli certaines données de déclaration volontaire auprès des personnes candidates de la plupart de ses occasions de financement. Il s'appuie sur ces données, ainsi que sur celles de Statistique Canada et d'autres sources, pour surveiller les taux de demande et d'attribution de groupes de population pour lesquels il existe des données désagrégées, le but étant d'identifier les préjugés ou les obstacles potentiels dans ses politiques et processus. Le CRSH publie les données qu'il recueille au moyen de divers mécanismes, notamment son Tableau de bord public sur l'EDI. En 2025-2026, en collaboration avec le CRSNG et les IRSC, l'organisme a poursuivi la révision du formulaire de déclaration volontaire à la lumière des pratiques exemplaires et de la rétroaction des parties prenantes de la communauté, de façon à accroître sa capacité de collecte de données désagrégées. L'exercice se poursuivra en 2026-2027.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

Le CRSH soutient le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies en fournissant les fonds nécessaires pour la recherche, la formation et la mobilisation des connaissances par la voie de ses principaux programmes et d'initiatives innovantes qui abordent des défis mondiaux. Les

recherches financées par le CRSH génèrent un savoir qui éclaire les dimensions sociétale, économique et environnementale de la durabilité, et font en sorte que les mesures prises pour répondre aux enjeux mondiaux s'appuient sur une compréhension approfondie des facteurs culturels, sociaux et historiques qui façonnent les décisions de l'être humain. Avec ces efforts, le CRSH répond à la volonté du gouvernement du Canada de produire des connaissances qui aident au développement durable dans des domaines profitables à long terme pour le Canada sur les plans social et économique. Autre contribution aux objectifs de développement durable, le CRSH renforce l'autodétermination et les capacités de recherche des Autochtones grâce à des modèles élaborés conjointement qui valorisent leurs systèmes de connaissances. Il met aussi en avant l'EDI dans tout l'écosystème canadien de la recherche. De plus, afin de favoriser la transition du Canada vers une économie carboneutre, l'organisme demeure résolu à prioriser des pratiques de fonctionnement respectueuses de l'environnement.

En 2025-2026, plusieurs investissements du CRSH s'inscrivaient dans les objectifs de développement durable :

- Par l'intermédiaire du fonds Nouvelles frontières en recherche, le Canada s'est associé à des organismes de financement de la recherche de 21 pays afin de lancer l'Initiative internationale conjointe de recherche de 2026 pour mobiliser des technologies de rupture pour relever les défis mondiaux, qui soutient la recherche internationale et interdisciplinaire en lien avec ces objectifs.
- Le CRSH a continué à soutenir l'action climatique avec l'Initiative internationale conjointe de recherche 2023 sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, organisée dans le cadre du fonds Nouvelles frontières en recherche. Au cours de l'exercice, un forum à mi-parcours a réuni 32 équipes financées dans le but de favoriser la collaboration, l'échange de connaissances et les retombées de la recherche.
- Le CRSH, en partenariat avec le CRSNG et de concert avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, a continué à soutenir la recherche facilitant la transition du secteur agricole canadien vers une économie carboneutre d'ici 2050. Le concours Subventions Connexion : Initiative de soutien à la recherche pour une agriculture durable visait à tirer parti d'investissements antérieurs dans ce domaine et à soutenir des activités de mobilisation des connaissances, notamment la présentation et la diffusion de résultats de recherche.
- Le CRSH, en association avec Environnement et Changement climatique Canada, a lancé une initiative conjointe pour soutenir des partenariats de recherche étudiant les répercussions de la pollution plastique sur les communautés autochtones. Les résultats ont été annoncés cette année, avec six subventions attribuées.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport du CRSH au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre stratégie ministérielle de développement durable et les rapports sur les progrès.

Intelligence artificielle

En 2025-2026, le CRSH, en collaboration avec les IRSC, le CRSNG et la Fondation canadienne pour l'innovation, a déployé des efforts pour favoriser l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans l'écosystème du financement de la recherche. Par exemple, les organismes

ont mis à jour les Lignes directrices sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'élaboration et l'évaluation des propositions de recherche afin qu'elles reflètent mieux les changements dans l'utilisation des outils d'IA en recherche. Dorénavant, les lignes directrices précisent les obligations de divulgation concernant l'utilisation de l'IA dans les propositions, et confirment l'interdiction du recours aux outils d'IA en ligne durant les processus d'évaluation. Ces mises à jour visent à clarifier les choses autant pour la communauté de recherche que pour les évaluatrices et évaluateurs, tout en réduisant les charges administratives inutiles et en préservant l'intégrité du processus d'évaluation par les pairs.

Le CRSH a également commencé à explorer l'utilisation responsable de l'IA à l'interne, notamment avec une première série de licences Microsoft Copilot, afin de mieux cerner les avantages potentiels, les risques et les besoins organisationnels. En 2025-2026, l'organisme a mené une évaluation de la maturité en matière d'IA dans le but d'identifier les conditions et les moyens pour intensifier son adoption, en appui à la réalisation de son mandat. De plus, pour soutenir la préparation du personnel et une adoption sûre et efficace des outils d'IA, le CRSH a fait la promotion de possibilités de formation offerte par l'École de la fonction publique du Canada et son Académie du numérique, notamment en ajoutant, dans son bulletin électronique mensuel sur l'apprentissage, une rubrique à ce sujet intitulée « Développer les compétences numériques ». D'autres renseignements sur les outils d'IA et les initiatives connexes figurent dans la section « Services internes » du présent rapport.

Répertoire des programmes

Les programmes suivants appuient la responsabilité essentielle « Financement de la recherche et de la formation en sciences humaines » :

- Recherche axée sur la connaissance
- Formation en recherche et perfectionnement des compétences
- Partenariats de recherche
- Fonds Nouvelles frontières en recherche
- Fonds de recherche biomédicale du Canada

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour le Financement de la recherche et de la formation en sciences humaines se trouvent à l'onglet Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 2 : Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats

- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

Au nom des trois organismes de financement (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, les Instituts de recherche en santé du Canada et lui-même), le Conseil de recherches en sciences humaines accorde un soutien financier aux universités, aux collèges et aux hôpitaux et instituts de recherche qui leur sont affiliés afin de rembourser une partie des coûts indirects associés à la recherche financée.

Répercussions sur la qualité de vie

La présente responsabilité essentielle contribue, au vu des activités mentionnées dans sa description, au domaine Prospérité de la qualité de vie du Canada, et plus précisément aux indicateurs Investissement en recherche et développement internes et Scolarisation postsecondaire.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 2 : Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche.

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux environnements de recherche universitaires et collégiaux du Canada sont solides au cours des trois derniers exercices.

Tableau 3 : Les environnements de recherche universitaires et collégiaux du Canada sont solides

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage total de fonds investis dans les installations de recherche	25 % à 35 %	Mars 2026	2023-2024 : 29 % 2024-2025 : 29 % 2025-2026 : 28 %
Pourcentage total de fonds investis dans la gestion et l'administration	30 % à 40 %	Mars 2026	2023-2024 : 36 % 2024-2025 : 36 % 2025-2026 : 37 %
Nombre moyen d'établissements canadiens faisant partie des 250 meilleurs au monde dans les classements d'universités	Minimum de 10	Mars 2026	2023-2024 : 11 2024-2025 : 11 2025-2026 : 11

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement au « Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche » en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du CRSH pour l'exercice.

Les environnements de recherche universitaires et collégiaux du Canada sont solides

Résultats obtenus

Au moyen d'une variété de programmes, d'initiatives stratégiques et de politiques, les trois organismes fédéraux de financement de la recherche veillent à renforcer le milieu de la recherche postsecondaire afin que la communauté de recherche canadienne puisse atteindre l'excellence. Le Fonds de soutien à la recherche, une initiative interorganismes administrée par le CRSH, joue un rôle central à cet égard. Ce programme aide les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens de même que les hôpitaux et instituts de recherche qui leur sont affiliés à couvrir les coûts indirects engendrés par la gestion des travaux de recherche financés par les trois organismes. Il fournit aux établissements une subvention annuelle pour les aider à compenser les coûts d'entretien d'un environnement de recherche de calibre mondial offrant l'accès à des installations modernes et à des ressources essentielles.

Les subventions de projet supplémentaires sont un volet du Fonds de soutien à la recherche qui fournit aux établissements admissibles un supplément pour des projets axés sur des domaines prioritaires définis par le Fonds et le gouvernement. Ce dernier a d'ailleurs prévu, dans le Budget 2024, une augmentation des subventions de recherche de base ainsi que des mesures de compensation des coûts indirects connexes. C'est pourquoi le volet des subventions de projet supplémentaires dispose de fonds supplémentaires permanents à compter de l'exercice 2024-2025.

En 2025-2026, le Fonds de soutien à la recherche a atteint les résultats suivants :

- Lors du premier cycle découlant du nouveau cadre de présentation de rapports, 92 % des établissements ayant produit un rapport étaient tout à fait d'accord pour affirmer que le financement de base du Fonds contribuait à maintenir un milieu de recherche solide. Ce cycle a aussi permis de recueillir 170 exemples d'investissements illustrant l'utilisation du financement de base du Fonds par les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens. Le CRSH prévoit d'ailleurs de publier chaque année certains de ces exemples sur son site Web.
- L'investissement réalisé dans le cadre du programme a totalisé 482,8 millions de dollars :
  - Les subventions de base du Fonds ont totalisé 369,4 millions de dollars, ce qui a permis d'appuyer 156 établissements.
  - Les subventions de projet supplémentaires ont totalisé 88,7 millions de dollars, ce qui comprend les sommes supplémentaires prévues dans le Budget 2024. Ces fonds ont permis d'appuyer 241 projets dans 33 établissements.

    - Cinquante-deux établissements ont reçu 24,7 millions de dollars pour renforcer, dans le cadre de 119 projets, les capacités liées à la sécurité de la recherche.
- Les demandes présentées au concours de subventions de 2025-2026 ont indiqué l'utilisation suivante des fonds dans les cinq catégories de dépenses admissibles : gestion et administration de la recherche au sein de l'établissement, 37 %; installations de recherche, 27,7 %; ressources de recherche, 20,2 %; exigences réglementaires et accréditation, 10,2 %; propriété intellectuelle et mobilisation des connaissances, 4,8 %.
- Les demandes présentées en 2025-2026 au volet des subventions de projet supplémentaires se répartissaient de la façon suivante entre les quatre domaines prioritaires admissibles : renouvellement des installations, 40,3 %; activités d'innovation et de commercialisation, 28,9 %; ressources d'information, 23,9 %; équité, diversité et renouvellement du corps professoral (dans le contexte de l'EDI), 6,9 %.
- L'exercice d'évaluation à venir visant le Fonds a progressé, avec la finalisation de la conception et des questions d'évaluation, l'achèvement d'un examen des données administratives et d'une analyse du contexte, ainsi que le lancement d'une enquête auprès des établissements. L'évaluation porte sur la pertinence du programme, sa mise en œuvre, le suivi de son rendement et son rapport coût-efficacité, y compris pour le volet des subventions de projet supplémentaires.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 4 : Aperçu des ressources requises pour le soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	483 683 355 $	482 761 946 $
Équivalents temps plein	6	6

L'onglet Finances de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui sont visées par cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes plus

Vu la nature de ce programme (les candidatures sont déposées par des établissements, non par des personnes), aucune donnée de déclaration volontaire n'est collectée dans le cadre du Fonds de soutien à la recherche.

Répertoire des programmes

Le programme suivant appuie la responsabilité essentielle « Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche » :

- Fonds de soutien à la recherche

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour le CRSH se trouvent à l'onglet Résultats dans l'InfoBase du GC.

Services internes

Dans la présente section

- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Processus de risque et de conformité
- Marchés attribués à des entreprises autochtones

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui aident un ministère à s'acquitter de ses obligations ministérielles et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions
- services de communications
- services de gestion des finances
- services de gestion des ressources humaines
- services de gestion de l'information
- services des technologies de l'information
- services juridiques
- services de gestion du matériel
- services de gestion et de surveillance
- services de gestion des biens immobiliers

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Pour s'acquitter de son mandat de manière efficace et efficiente, le CRSH a poursuivi la consolidation des services internes qui appuient la prestation de programmes pour la communauté de recherche du Canada. En 2025-2026, l'organisme s'est concentré sur la modernisation de ses outils et processus, le développement de services numériques sécurisés, le

soutien à une main-d'œuvre souple et inclusive, et le renforcement de la gouvernance et de l'intendance. Ces démarches ont amélioré la fiabilité des services, allégé le fardeau administratif et favorisé une gestion responsable des fonds publics.

Moderniser le fonctionnement du CRSH

Le CRSH a poursuivi sa collaboration avec le CRSNG et les IRSC dans le cadre du projet pluriannuel sur la mise en œuvre de la solution de gestion des subventions des trois organismes (SGSTO). Celle-ci viendra moderniser la gestion des subventions par les organismes et sera plus pratique pour les chercheuses et chercheurs et les établissements. En 2025-2026, le projet a fait l'objet d'un renforcement de la gouvernance et du plan de mise en œuvre. De plus, les commentaires du personnel et de la communauté de recherche ont été pris en compte, et des documents importants ont été produits en vue de la prochaine phase de développement.

L'organisme a aussi continué d'améliorer ses outils et processus internes afin de fonctionner plus efficacement et d'offrir des services plus réactifs. En plus d'avoir distribué une première série de licences Microsoft Copilot afin que le personnel puisse évaluer l'utilité de l'IA au travail, l'organisme a poursuivi son analyse des possibilités de l'IA pour augmenter l'efficacité, réduire la charge administrative et améliorer les services internes. L'analyse a porté plus précisément, entre autres, sur la simplification des processus courants, la bonification de l'accès à l'information, le soutien aux services d'accessibilité et linguistiques, ainsi que le renforcement de la prise de décision fondée sur les données. L'organisme a aussi mis en place de nouveaux outils qui fournissent au personnel des informations sur les finances et les effectifs en temps opportun.

Dans le cadre de sa démarche de modernisation numérique, le CRSH a remanié son site Web, améliorant ainsi l'accessibilité, la navigation et la convivialité tout en se conformant aux normes du gouvernement du Canada relatives au numérique. Il s'est aussi préparé à la mise en place d'un nouveau système infonuagique de gestion des dossiers relatifs à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, qui permettra d'offrir un service plus efficace et plus fiable.

Enfin, le CRSH a continué de renforcer la cybersécurité, la résilience opérationnelle et le soutien technologique afin de protéger les systèmes, l'information et les services sur lesquels comptent les personnes candidates, les établissements, les évaluatrices et évaluateurs et le personnel. Pour se conformer aux normes du gouvernement du Canada en matière de cybersécurité, de technologie et d'environnement de travail, l'organisme, en collaboration avec Services partagés Canada et d'autres partenaires fédéraux, a mis en place de nouveaux contrôles de sécurité ainsi que des capacités infonuagiques d'évaluation de la sécurité et de surveillance continue, en plus de mettre à niveau son infrastructure.

Favoriser un effectif souple et un milieu de travail moderne

Le CRSH poursuit ses investissements dans les effectifs, les politiques et les conditions de travail qui permettent la prestation de services publics de haute qualité. L'organisme a renforcé son cadre stratégique en matière de ressources humaines et son outil de délégation de pouvoirs, a révisé son code de conduite afin de consolider les valeurs et l'éthique au sein de la fonction publique fédérale, et a mis à jour sa politique de prévention du harcèlement et de la violence au

travail ainsi que ses processus de règlement anticipé des conflits. Il a aussi réalisé des initiatives qui favorisent l'accessibilité, l'équité en matière d'emploi, les langues officielles, la lutte contre le racisme et le développement du leadership, contribuant ainsi à bâtir un effectif compétent et inclusif, qui est mieux à même de servir la communauté de recherche.

Intendance efficace

Le CRSH a renforcé l'intendance financière et la gouvernance interne pour favoriser la gestion responsable des fonds publics et la mise en œuvre efficace de ses programmes. Durant l'exercice 2025-2026, l'organisme s'est assuré, en accord avec le Budget 2025 et l'examen exhaustif des dépenses, d'atteindre les objectifs de réduction et d'identifier des gains d'efficacité opérationnelle. Il a notamment limité les déplacements et les grands événements en présentiel, remplacé les appareils mobiles par des téléphones logiciels et rationalisé les activités courantes à l'échelle de l'organisation, entre autres mesures d'efficacité. En outre, le CRSH a amélioré le suivi financier dans les établissements canadiens qui reçoivent des fonds, de façon à mieux superviser l'utilisation des fonds publics. Il a aussi fait une mise à jour concernant les personnes habilitées à approuver les décisions financières, et modernisé les règles et les contrôles régissant les dépenses liées aux transactions financières, aux frais de voyage et d'accueil et à l'approvisionnement. Ces changements favorisent une gestion responsable, cohérente et transparente des fonds publics.

L'organisme a révisé le Guide d'administration financière des trois organismes, notamment en y intégrant des directives relatives à la politique « Achetez canadien », pour que les chercheuses et chercheurs et les établissements comprennent mieux leurs responsabilités en matière de gestion des fonds attribués par les organismes. Le CRSH a aussi renforcé la gouvernance des services internes qu'il partage avec le CRSNG afin de favoriser la cohérence dans la prestation de services et la clarté du processus décisionnel, et d'aider à poursuivre la modernisation.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 5 : Ressources requises pour les services internes en 2025-2026

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	20 716 018 $	20 224 514 $
Équivalents temps plein	136	144

L'onglet Finances de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Processus de risque et de conformité

Le processus de risque et de conformité (PRC) est une autoévaluation conçue pour aider les administrateurs généraux et administratrices générales à vérifier que des pratiques et des mesures de contrôle sont en place pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités au titre de la loi et des politiques du Conseil du Trésor, ainsi que de gérer efficacement les risques dans leur organisation.

En 2025-2026, le CRSH a procédé à une autoévaluation dans le cadre du PRC. Les résultats indiquent que l'organisme a mis en place des pratiques et des contrôles appropriés dans la plupart des domaines. Des points à améliorer ont été identifiés dans deux domaines.

Pour donner suite à ces résultats, le CRSH continuera de renforcer les mécanismes existants et mettra au point d'autres outils pour la production de rapports. Bien qu'il ait établi des rôles et des responsabilités pour soutenir une culture éthique solide – notamment des ressources et des fonctions de surveillance spécifiques –, il prévoit, en 2026-2027, de concevoir un rapport ou un tableau de bord sur les actes répréhensibles et les inconduites, afin d'améliorer davantage le suivi et la production de rapports. Une autre lacune relevée lors de l'évaluation a depuis été comblée avec l'approbation d'un plan d'action comprenant une évaluation du milieu de travail et des mesures préventives, de façon à ce que l'organisme réponde mieux aux exigences en matière de maturité.

Ainsi, on s'attend à ce que des initiatives comme la SGSTO, l'intégration de l'IA et la bonification des processus financiers contribuent de façon importante à la maturité organisationnelle et à l'amélioration continue.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque exercice, les ministères du gouvernement du Canada doivent attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Comme le montre le tableau 6, le CRSH a attribué 9,57 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones pour l'exercice.

Tableau 6 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones

Indicateur de rendement lié à l'attribution de marchés	Résultats 2025-2026
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones (A)	804 677 $
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B)	8 411 395 $
Valeur des exceptions approuvées par l'administration générale (C)	0 $

Indicateur de rendement lié à l'attribution de marchés	Résultats 2025-2026
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A ÷ (B – C) × 100]	9,57 %

Remarques

Aux fins de la cible minimale de 5 %, Services aux Autochtones Canada définit les « entreprises autochtones » comme suit :

- une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné ou une Aînée, un conseil de bande ou un conseil tribal;
- une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada;
- une entreprise inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 $.

Le CRSH a attribué 9,57 % de la valeur totale de ses marchés publics à des entreprises identifiées dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), dépassant ainsi le seuil de 5 % fixé par le gouvernement du Canada. Le CRSH reste déterminé à atteindre, voire à dépasser, cet objectif et continuera de collaborer avec les parties prenantes internes et Services aux Autochtones Canada pour favoriser la participation des entreprises autochtones aux marchés publics fédéraux.

Pour réaliser cet engagement, le CRSH prend des mesures concrètes qui multiplient les possibilités pour les entreprises autochtones. Entre autres, il offre de la formation au personnel de l'approvisionnement; intègre des stratégies d'engagement précoce pour que les propriétaires d'entreprise tiennent compte de la SAEA dans leurs exigences d'approvisionnement; fait la promotion de documents d'orientation qui aident les parties prenantes internes à maximiser la participation des entreprises autochtones; et encourage l'utilisation du Répertoire des entreprises autochtones pour l'évaluation des capacités des entreprises et la recherche de fournisseurs potentiels.

Dans son plan ministériel 2026-2027, le CRSH prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2025-2026, il aurait attribué 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Sommaire du rendement budgétaire

Le tableau 7 montre l'argent que le CRSH a dépensé au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Tableau 7 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2025-2026	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2025-2026	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	823 998 655 $	826 249 587 $	2023-2024 : 688 843 894 $ 2024-2025 : 806 072 152 $ 2025-2026 : 824 913 146 $
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	483 683 355 $	482 800 328 $	2023-2024 : 452 184 756 $ 2024-2025 : 467 378 554 $ 2025-2026 : 482 761 946 $
Total partiel	**1 307 682 010 $**	**1 309 049 915 $**	**2023-2024 : 1 141 028 650 $** **2024-2025 : 1 273 450 706 $** **2025-2026 : 1 307 675 092 $**
Services internes	20 716 018 $	21 393 132 $	2023-2024 : 19 306 751 $ 2024-2025 : 23 817 251 $ 2025-2026 : 20 224 514 $
Total	**1 328 398 028 $**	**1 330 443 047 $**	**2023-2024 : 1 160 335 401 $** **2024-2025 : 1 297 267 958 $** **2025-2026 : 1 327 899 606 $**

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Les dépenses ont augmenté au cours des trois derniers exercices principalement en raison des investissements annoncés dans le Budget 2024, notamment l'augmentation du financement pour les subventions de recherche de base, le lancement des bourses de formation en recherche du Canada ainsi que l'attribution de fonds au renforcement des capacités de recherche autochtone.

L'onglet Finances de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC fournit davantage de renseignements financiers sur les exercices précédents.

Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Le tableau 8 présente les dépenses prévues du CRSH au cours des trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

Tableau 8 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028	Dépenses prévues 2028-2029
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	875 722 132 $	850 393 746 $	879 454 651 $
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	510 162 064 $	554 695 720 $	602 834 780 $
Total partiel	**1 385 884 196 $**	**1 405 089 466 $**	**1 482 289 431 $**
Services internes	22 534 474 $	19 899 803 $	20 526 629 $
Total	**1 408 418 670 $**	**1 424 989 269 $**	**1 502 816 060 $**

Analyse des dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Les dépenses prévues devraient augmenter dans les années à venir principalement en raison des investissements annoncés dans le Budget 2024 et le Budget 2025. Du financement supplémentaire est ainsi prévu pour les éléments suivants :

- Subventions de recherche de base
- Bourses de formation en recherche du Canada
- Initiatives pour les capacités autochtones en recherche
- Programmes des chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg et Leaders émergents Impact+ Canada
- Bourses de formation en recherche Impact+ Canada

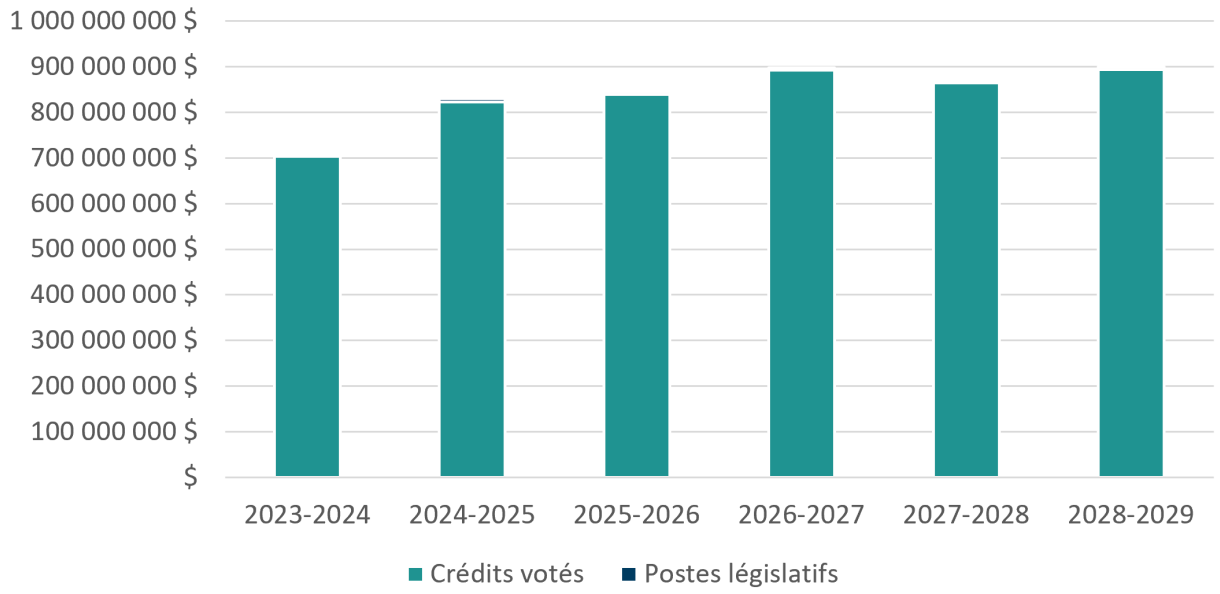
L'onglet Finances de la page Infographie pour le CRSH dans l'InfoBase du GC fournit des renseignements financiers plus détaillés en ce qui concerne les exercices précédents.

Financement

Cette section donne un aperçu du financement voté et législatif du ministère pour ses responsabilités essentielles et ses services internes.

Les graphiques 1 et 2 résument le financement approuvé, voté et législatif du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices, à l'exception du Fonds du soutien à la recherche



Version textuelle du graphique 1

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2023-2024	5 000 000 $	703 000 000 $	708 000 000 $
2024-2025	7 000 000 $	823 000 000 $	830 000 000 $
2025-2026	6 000 000 $	839 000 000 $	845 000 000 $
2026-2027	6 000 000 $	892 000 000 $	898 000 000 $
2027-2028	6 000 000 $	864 000 000 $	870 000 000 $
2028-2029	6 000 000 $	894 000 000 $	900 000 000 $

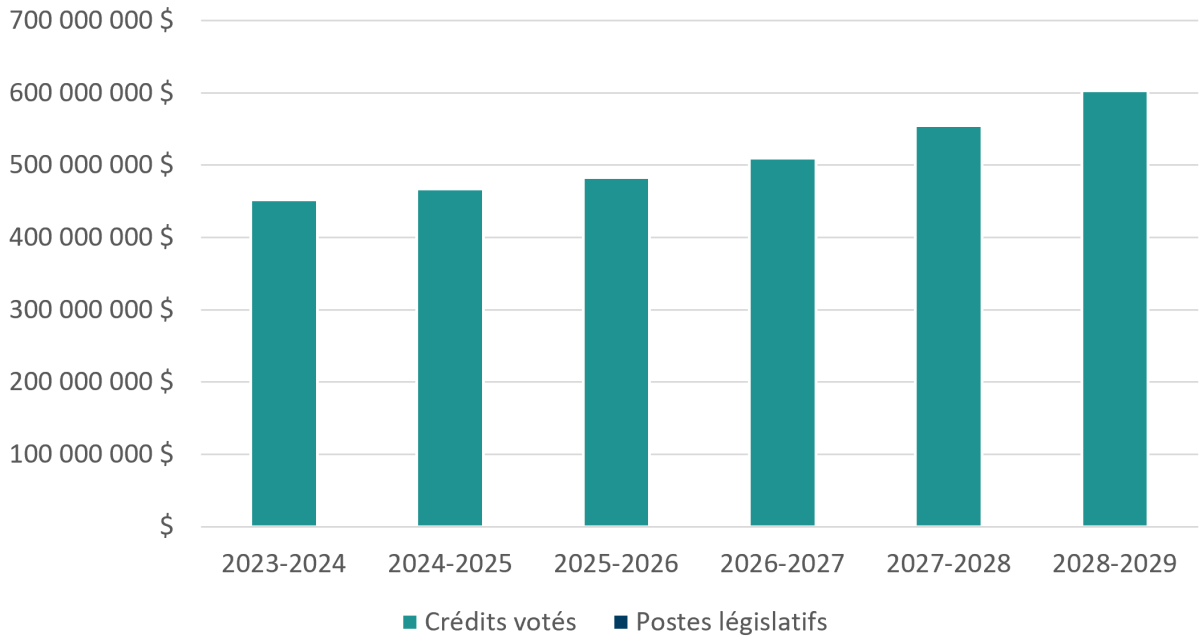
Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Les dépenses prévues devraient augmenter légèrement dans les années à venir principalement en raison des investissements annoncés dans le Budget 2024 et le Budget 2025. Du financement supplémentaire est ainsi prévu pour les éléments suivants :

- Subventions de recherche de base
- Bourses de formation en recherche du Canada
- Initiatives pour les capacités autochtones en recherche
- Programmes des chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg et Leaders émergents Impact+ Canada
- Bourses de formation en recherche Impact+ Canada

L'augmentation globale est partiellement compensée par une diminution des dépenses prévues associée à la fin du Fonds de recherche biomédicale du Canada et de l'Initiative de soutien à la recherche pour une agriculture durable.

Graphique 2 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices pour le Fonds de soutien à la recherche



Version textuelle du graphique 2

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2023-2024	0 $	452 000 000 $	452 000 000 $
2024-2025	0 $	467 000 000 $	467 000 000 $
2025-2026	0 $	483 000 000 $	483 000 000 $
2026-2027	0 $	510 000 000 $	510 000 000 $
2027-2028	0 $	555 000 000 $	555 000 000 $
2028-2029	0 $	603 000 000 $	603 000 000 $

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Le Fonds de soutien à la recherche est un programme interorganismes administré par le CRSH au nom des trois organismes fédéraux de financement de la recherche. En raison de sa nature unique et de son budget distinct, les résultats du programme sont présentés sous une responsabilité principale distincte dans le Cadre ministériel des résultats du CRSH, et l'information financière est présentée dans un graphique des dépenses distinct. Le CRSH a reçu des fonds supplémentaires permanents, prévus dans le Budget 2024, pour le Fonds de soutien à la recherche en appui à la hausse du financement des subventions de recherche de base.

Consultez les Comptes publics du Canada pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du CRSH.

Faits saillants des états financiers

Cette section présente les états financiers (non audités) du CRSH pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Le tableau 9 résume les charges et les revenus pour 2025-2026 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Tableau 9 : État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats prévus 2025-2026	Différence (résultats réels moins résultats prévus)
Total des charges	1 328 437 309 $	1 327 447 814 $	989 495 $
Total des revenus	1 663 152 $	107 962 $	1 555 190 $
Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts	1 326 774 157 $	1 327 339 852 $	-565 695 $

Analyse des charges et des revenus pour 2025-2026

Le coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts a été moins élevé que prévu, principalement en raison des revenus associés aux frais d'utilisation – inscrits dans la loi habilitante du CRSH –, qui eux ont été plus importants que prévus.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2025-2026 proviennent de l'état des résultats prospectif et des notes de 2025-2026 du CRSH.

Le tableau 10 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Tableau 10 : État condensé des résultats (non audité) pour 2024-2025 et 2025-2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats réels 2024-2025	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des charges	1 328 437 309 $	1 300 691 383 $	27 745 926 $
Total des revenus	1 663 152 $	847 587 $	815 565 $
Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts	1 326 774 157 $	1 299 843 796 $	26 930 361 $

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2024-2025 et 2025-2026

La hausse des dépenses totales par rapport à l'exercice précédent est principalement due au financement inscrit au Budget 2024 et servant à augmenter le montant des bourses d'études, des bourses postdoctorales et des subventions de recherche de base.

Le tableau 11 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passif) et de ses ressources disponibles (actif), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Tableau 11 : État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Exercice en cours (2025-2026)	Exercice précédent (2024-2025)	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des passifs nets	9 588 161 $	10 651 041 $	-1 062 880 $
Total des actifs financiers nets	6 833 907 $	7 990 894 $	-1 156 987 $
Dette nette du ministère	2 754 254 $	2 660 147 $	94 107 $
Total des actifs non financiers	1 959 227 $	2 164 029 $	-204 802 $
Situation financière nette du ministère	-795 027 $	-496 118 $	-298 909 $

Analyse du passif et de l'actif du ministère depuis le dernier exercice

La diminution des passifs nets s'explique par la baisse des montants impayés – dus principalement à d'autres ministères – à la fin de l'exercice. La diminution des actifs financiers nets est surtout attribuable à la baisse du financement à recevoir du Trésor public, qui est plus importante que la hausse des montants associés aux comptes débiteurs.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Le tableau 12 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du CRSH pour les trois exercices précédents.

Tableau 12 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes au cours des trois exercices précédents

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels en 2023-2024	Équivalents temps plein réels en 2024-2025	Équivalents temps plein réels en 2025-2026
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	258	275	277
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	6	6	6
Total partiel	**264**	**281**	**283**
Services internes	123	137	144
Total	**387**	**418**	**427**

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Les équivalents temps plein ont augmenté au cours des trois derniers exercices principalement en raison des investissements annoncés dans le Budget 2024. Le CRSH a dû ajouter des ressources pour soutenir les nouveaux programmes et initiatives suivants :

- Hausse du financement pour les subventions de recherche de base
- Bourses de formation en recherche du Canada
- Initiatives pour les capacités autochtones en recherche

Le tableau 13 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes du CRSH au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Tableau 13 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes pour les trois prochains exercices

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Équivalents temps plein prévus en 2028-2029
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	273	261	258
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	6	6	6
Total partiel	**279**	**267**	**264**
Services internes	129	113	112
Total	**408**	**380**	**376**

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

La diminution des équivalents temps plein prévus au cours de la période de projection est due à la fin du Fonds de recherche biomédicale du Canada et de l'Initiative de soutien à la recherche pour une agriculture durable, ainsi qu'aux réductions associées à l'examen exhaustif des dépenses.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du CRSH :

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque exercice des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'analyse comparative entre les sexes plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre(s) de tutelle : L'honorable Mélanie Joly, ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Administrateur général/Administratrice générale : Norman Labrie, président par intérim

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Industrie

Instrument(s) habilitant(s) : *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines*, L.R.C. 1985, ch. S-12

Année de constitution ou de création : 1977

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

125, privé Zaida Eddy, 2e étage
Ottawa (Ontario) K1R 0E3
Canada

Numéro de téléphone : 1-855-275-2861

Adresse courriel : corporate-performance@sshrc-crsh.gc.ca

Site Web : https://sshrc-crsh.canada.ca/fr.aspx

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et à d'autres initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons de faire preuve de davantage d'inclusion et d'adaptation ainsi que les méthodes permettant de cerner et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif et mesurable qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses. Les ministères sont responsables de déterminer les dépenses prévues et doivent être en mesure de justifier les données financières présentées dans leur plan ministériel et rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le crédit énonce également les conditions régissant les dépenses.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada (Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre d'heures de travail d'un employé ou d'une employée divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, une personne qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative pour évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les extrants ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative pour évaluer les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Programme, projet ou autre initiative amenant deux ministères fédéraux ou plus à recevoir du financement pour travailler en collaboration à un résultat commun habituellement lié à une priorité gouvernementale et que les ministres y participant conviennent de désigner horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment l'exigence selon laquelle le ministère responsable doit rendre compte des dépenses et des résultats communs.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des activités prévues et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois exercices. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Activité, plan ou projet sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'atteindre les résultats ministériels attendus.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du rapport sur les résultats ministériels 2025-2026, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le discours du Trône de 2025.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été dégagées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et des ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à l'atteinte de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un extrant lié aux activités d'un ministère ou liées à une politique, un programme ou une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat général lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.